



## **EFFECTIFS DGAC : - 116 en 2016 !!**

### **Quelles garanties pour 2017 et 2018 ??**

Suite à notre bilatérale protocolaire FEETS-FO du lundi 25 janvier 2016 avec le Secrétariat Général, vous trouverez [ici](#) les dernières perspectives concernant les effectifs des différents corps et les recrutements prévus par la DGAC pour 2016.

#### **FO dénonce l'absence de visibilité sur l'avenir des personnels assurant les fonctions support.**

Les corps des ouvriers de l'Etat (OPA et ouvriers d'Etat) sont toujours soumis à l'interdiction d'embauches datant du gouvernement FILLON. Ce n'est pas l'intégration au compte-gouttes autorisée de temps en temps qui empêchera l'inexorable dégradation des missions dans les centrales énergie, en logistique, maintenance avions, hygiène et sécurité...

La Fonction Publique refuse toujours, malgré la pression intersyndicale et les courriers de FO, d'autoriser le recrutement d'informaticiens sur les fonctions SIGP (systèmes d'informatique de gestion et de pilotage). La tentation de l'externalisation se manifeste bruyamment... Qui sera le prochain ? Le STAC/SNIA ? La logistique ?

L'annonce de 12 recrutements en 2016 ne fait pas oublier la baisse considérable de ce corps ces dernières années : 38 embauches entre 2013 et 2015 sont censées compenser les 78 départs sur cette même période.

**Les personnels adjoints et assistant d'administration subissent la même cure d'austérité.** Les faibles recrutements prévus pour 2016 ne pourront pas compenser les 124 départs d'ADAAC en 2014. Et les repyramidages n'expliquent pas tout, cet argument est irrecevable ! Et la recherche de gains de productivité par des restructurations aussi brutales qu'impréparées finit de démotiver des agents soumis à cette purge !

**Pour FO, l'avenir de la DGAC ne se construira pas pour les uns et au détriment des autres.** FO réclame l'arrêt des baisses d'effectifs dans **TOUS LES CORPS** dès 2017. Parce que la DGAC est et doit rester unie et forte dans la Fonction Publique. **FO réclame que des engagements sur les effectifs soient écrits dans le protocole 2016-2018.**

